

Gérer les profils utilisateurs sur Pro.ONE

En tant que responsable de pouvoir organisateur ou de milieu d'accueil, il vous est possible d'accorder des profils utilisateurs spécifiques aux besoins de chacun des membres de votre ou vos équipe(s).

Attention : La création de profils personnalisés pour chaque utilisateur·rice n'est possible que si vous disposez du **profil administrateur·rice** sur Pro.ONE (ou si votre administrateur·rice a ajouté la « gestion des utilisateurs » aux paramètres de votre profil). Aussi, l'utilisation de ces profils personnalisés est possible uniquement via la **connexion forte** (application itsme ou lecteur de carte eID).

Créer un profil utilisateur

Le premier profil qui doit être créé est celui de l'« **Administrateur** ». Ce profil permet d'avoir accès à toutes les fonctionnalités du portail Pro.ONE, d'ajouter des nouveaux utilisateur·rices et de gérer leurs droits d'accès. **L'administrateur·rice pourra créer et configurer les accès de la manière suivante :**

- 1) Rendez-vous sur votre portail Pro.ONE (pro.one.be) ;
- 2) Rendez-vous dans la rubrique « **Utilisateurs** » accessible via l'onglet « **Administration** » ;
- 3) Créez un nouvel utilisateur en cliquant sur le bouton « **Ajouter un utilisateur** ». Vous devez ensuite encoder les informations relatives à cette personne avec son consentement (nom, prénom et numéro de registre national). Cliquez sur « **Ajouter l'utilisateur** » pour confirmer la création du nouveau profil ;
- 4) Le nouveau profil est désormais créé, **cliquez sur le nom de la personne pour configurer les accès**.



Remarque : Si les accès du nouveau profil ne sont pas configurés, la personne ne pourra pas accéder aux fonctionnalités souhaitées. Vous pouvez modifier les paramètres d'accès à tout moment après avoir créé le profil.

Configurer ou modifier les accès d'un profil utilisateur

Pour le profil « **Administrateur** », activez le bouton adéquat.

Pour tout autre profil utilisateur, cochez les cases correspondantes aux dossiers et aux milieux d'accueil auxquels la personne doit avoir accès, parmi les choix suivants :

Accueil Petite Enfance

Mon équipe

Appel à projets Cigogne +5200

Prepacc / Autorisation

Pré-demandes

Bilans

Accueil Temps Libre

Accueil Extrascolaire de type 1

Accueil Extrascolaire de type 2

Centres de vacances

Ecoles de Devoirs

Coordination ATL

Promotion de la Santé à l'Ecole (PSE)

Mon Equipe

Gestion des utilisateurs



En cas de questions ou besoin d'accompagnement, le helpdesk de Pro.ONE est disponible par téléphone de 9h à 16h (**02 542 14 45**) et par mail (**pro@one.be**) ou via le formulaire de contact disponible sur le portail.